



MAIRIE DE LANTENAY

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE du 03 avril 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 03 avril 2023 à 19 heures, sur convocation en date du 27 mars 2023 de Monsieur Jean-Louis BENOIT, Maire.

I- Formalités institutionnelles

Etaient présents : Mr BENOIT Jean-Louis - Mr BALLAND Raymond – Mr PERTREUX Anthony – Mr CHABAUD Michel - Mr CHEVILLON Kévin- Mme DUNEZAT Sandrine – Mr MIALON Jean-Pierre – Mr PELISSON Alexandre - Mme PELISSON Georgette – Mr ROLLET Cyril -Mme SAVEY-GENET Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme DUNEZAT Sandrine.

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 13 mars 2023. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance.

II- Pour débats et décisions :

1- Délibération sur le vote du budget primitif – Année 2023.

Monsieur Anthony PERTREUX a présenté aux membres du Conseil Municipal, le budget primitif pour l'année 2023.

Celui-ci a été adopté à l'unanimité

- **Budget Fonctionnement :**
 - o Recettes & Dépenses : 470 500€
- **Budget Investissements :**
 - o Recettes : & Dépenses : 645 000€

2- Délibération sur le vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2023

	Base effective 2022	Taux de référence 2022	Taux plafond 2023	Base prévisionnelle 2023	Taux prévisionnel 2023	Produit attendu 2023
Taxe Foncière bâtie (TFB)	262 528	23,43	92,2	283 700	23,87	67 719,00
Taxe Foncière non bâtie (TNFB)	19 285	59,96	121,24	20 600	61,09	12 585,00
Taxe d'habitation résidences secondaires (THRS)	35 285	9,57	50,08	37 790	9,75	3 685,00
						83 989,00

Après avoir délibéré les membres du Conseil municipal ont voté les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023 à 10 voix pour et 1 abstention.

3- Délibération Vote des subventions – Année 2023

Les membres du Conseil Municipal après avoir délibéré ont décidé à l'unanimité d'attribuer aux associations ci-dessous désignées les subventions suivantes :

AMICALE DES DONNEURS DE SANG COMBE DU VAL :	50.00 Euros
AMICALE SAPEURS POMPIERS :	800.00 Euros
CECOF AMBERIEU :	100.00 Euros
FNACA :	50.00 Euros
POUR LES RIRES DE SIMON :	100.00 Euros
SOU DES ECOLES DES 3 COMMUNE : IZENAVE- LANTENAY-OUTRIAZ :	700.00 Euros
SUBVENTIONS DIVERSES :	200.00 Euros

4 - Programme de Révision par Haut Bugey Agglomération du SCOT et du PLUiH

Haut Bugey Agglomération a engagé une révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) le 18 juillet 2019, suite à l'intégration des communes de l'ex CCPH (Communauté de commune du Plateau d'Hauteville au 1^{er} janvier 2019, ce qui a fait passer HBA de 36 à 42 communes.

H.B.A. doit également engager la révision du Plan Local d'Urbanisme valant programme local de l'Habitat (PLUiH), approuvé par délibération le 19 décembre 2019, pour tenir compte de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et la loi relative à la « Différenciation, la Décentralisation, la Déconcentration et la Simplification dite 3DS des 8 & 9 février 2022.

Les nouvelles directives gouvernementales imposent aux collectivités territoriales une diminution drastiques des surfaces naturelles consommées et artificialisées, ce qui se traduit pour HBA.

- Pour la période de 2011 à 2021 la consommation était de 243 hectares
- Pour la période de 2021 à 2031 la consommation sera de 126 hectares
- Pour la période de 2031 à 2050 la consommation doit poursuivre la diminution, pour être à 0 hectare en 2050

Une présentation du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) établi par HBA.

Ce document présente les différentes étapes et les sujets qui seront traités durant la période d'études et d'instruction.

III- Situation d'avancement des travaux en cours et à venir.

- Projet de restructuration et aménagement du Hangar communal.

- L'annonce légale de consultation des entreprises sera inscrite sur le journal de la Voix de l'Ain vendredi 07 avril, avec la mise en ligne dématérialisée des dossiers d'appel d'offres.
- Le retour des offres des entreprises est prévu mardi 09 mai.

VI- Compte rendu de réunions

- Point sur le dossier de la maison de santé du Frêne

- Le 15 mars, M. le maire de Saint Martin du Fresne et M. le maire de Vieu d'Izenave ont rencontré les 3 Docteurs de la maison de santé.
- Un compte rendu de cette réunion a été adressé aux conseillers.
- Il en ressort que les médecins demandent une aide financière importante aux communes, afin de réduire leurs frais fixes de location et secrétariat.
- Une réunion est de nouveau organisée vendredi 7 avril pour connaître la position des maires des communes concernées sur leur éventuel accord de participation à une aide financière au fonctionnement de la maison de santé.

- Conseil d'école du 17 mars Outriaz

- Les enseignants sont en train de revoir le projet d'école qui sera présenté au mois de juin. Tous les élèves ont défilé déguiser à Izenave le 17 mars et ont fait bruler monsieur carnaval.
- La classe de Lantenay est allée visiter le musée de Lochieu le 20 mars dans le cadre de la journée internationale de la forêt.
- Les classes d'Outriaz et d'Izenave vont aller au planétarium à Vaux en Velin le 2 mai.
- Le maire d'Outriaz informe l'assemblée que les travaux sur pont commenceront le 3 juillet. Le pont sera fermé à la circulation durant 1 mois. Un bus complémentaire sera demandé pour assurer un service efficace.

- Réunion ruralité mardi 21 mars à Vieu d'Izenave avec HBA et les maires et secrétaires de mairie de la Combe du val & Brénod.

- HBA a créé une commission ruralité et solidarité pour les communes de moins de 2000habitants, le but est d'échanger et de partager sur les besoins fonctionnels et les attentes particulières pouvant faire l'objet de pistes de travail en vue d'améliorer le niveau de coopération entre les communes et HBA
- Nous avons exposé les besoins de soutien et d'amélioration que les petites communes souhaitent de la part d'HBA, au niveau des moyens humain, matériel, communication, services aux publics et services aux communes.
- Un retour est attendu de la part d'HBA quand toutes les petites communes auront été consultées.

- Conseil d'administration des communes forestières du 27 mars

- Un point a été fait sur la situation du marché, qui est en légère baisse sur le bois d'œuvre et stable sur le bois énergie.
- Il s'est déjà vendu 20 000m³ de bois secs, la situation devrait être plus catastrophique que 2021 avec 60 000 m³ vendu sur l'année.
- Le dialogue qui s'était créé avec la fédération des chasseurs de l'Ain, pour avoir des objectifs communs de prélèvements de gibiers provoquant des dégâts sur les plantations a été rompu. L'ordre est venu de la fédération nationale des chasseurs qui ne sont pas d'accords à la proposition de loi rédigée par Mr Chaize sénateur et président des communes forestières de l'Ain.
- L'assemblée générale aura lieu le 26 juin à Nantua à 17 h.

- **Syndicat des eaux du Valromey du 30 mars**

- Vote du budget qui s'équilibre à 1 118 166.41€ en fonctionnement et 1 293 319.81€ en investissement.
- L'entreprise Vincent TP a été retenue pour la réalisation du dévoiement de la conduite à l'intérieur du village de Cormaranche-en-Bugey pour un montant de 338 000€ HT.

V- QUESTIONS DIVERSES

○ **Four communal dégradé :**

- Un devis de réparation a été reçu pour le changement de la voute et de la sole pour un montant de 17 862.43€HT
- Un dossier de demande de subvention va être réalisé

○ **Coupes d'affouages bord de route :**

- Le garde forestier nous a informé avoir trouvé un bûcheron qui débutera les coupes en avril
- Dès que les lots seront finis, les affouagistes seront contactés pour participer au tirage au sort des lots.

- **Programme des futures réunions**

- Réunion du prochain Conseil municipal : mardi 02 mai à 19h
- Réunion de la commission Travaux, avec le maire d'Outriaz et les référents Eglise lundi 17 avril à 18h
- Réunion Commission Forêts : 22 ou 23 avril
- Réunion Commission Cadre de vie : vendredi 14 avril
- Réunion Commission Fleurissement : jeudi 13 avril

La séance a été levée à 21 heures 50.

Le Président de séance,
Monsieur BENOIT Jean-Louis.



La Secrétaire de séance,
Madame DUNEZAT Sandrine.



Toutes les délibérations relatives à ce Conseil Municipal sont consultables en mairie.